

Réunion du Bureau du CFCOT

12 décembre 2016 – 9h

56 rue, Boissonade - 75014 Paris

Présents : P. Adam, E. Baulot, JC. Bel, P. Bizot, B. De Billy, C. Delaunay, L. Galois, MO. Gauci, F. Gouin, P. Journeau, F. Loubignac, P. Mansat, G. Marcillaud, AC. Masquelet, E. Masméjean, D. Molé, C. Nérot, A. Poichotte, S. Rigal, J. Tabutin, H. Thomazeau, P. Thoreux, JP. Vigroux.

Excusés : E. Baulot, A. Blamoutier, J. Brilhault, G. Curvale, F. Fitoussi, C. Glorion, G. Herzberg, N. Passuti, A. Poichotte.

Absents : P. Boisrenoult, J. Brilhault, P. Hardy, H. Mathevon, S. Terver, R. Vialle.

Table des matières

1. Validation du CR du 10 octobre	1
2. Courriers reçus et retour sur l'AG du CFCOT à la SOFCOT 2016 (P. Journeau).....	1
3. Analyse du décret de la réforme du troisième cycle (H. Thomazeau).....	2
4. Participation des Français à FORTE, et EBOT exam (M-O Gauci et H. Thomazeau)	2
5. Annonce dates et organisation interim-exam 2017 (D. Chauveaux).....	2
6. Cours d'ostéosynthèse de Tours 2017 (L. Favard et P. Rosset)	2
7. CR examen du CFCOT de juin 2016 (A. Blamoutier)	3
8. Organisation de l'examen du CFCOT de Juin 2017 : dates et jury (P. Journeau).....	3
9. Règlement intérieur (P. Journeau).....	3
10. Livre ECN (Table des matières et noms des rédacteurs) (P. Mansat).....	3
11. Démographie des membres formateurs (F. Gouin, P. Thoreux, C. Nérot)	3
12. Désignation du représentant CFCOT à Orthorisq (proposition pour E. Baulot ou L. Galois).....	3
13. Examen du DESC (F. Gouin).....	3
14. AAOT (internes argentins) (J. Tabutin).....	4

1. Validation du CR du 10 octobre

Adopté à l'unanimité, sans modification ni commentaire.

2. Courriers reçus et retour sur l'AG du CFCOT à la SOFCOT 2016 (P. Journeau)

Demande de F. Gouin de rajouter à l'ordre du jour l'examen du DESC.

Demande de J. Tabutin de mettre à l'ordre du jour l'accueil d'internes argentins.

Très bon ressenti de l'AG, les statuts ont été votés à l'unanimité.

Désappointement exprimé car les diplômes des candidats reçus ont dû être envoyés par courrier en raison de la durée de l'AG.

Seuls les lauréats ont été honorés lors de l'AG.

Une lettre explicative et d'excuse a été jointe au diplôme envoyé à chaque candidat.

3. Analyse du décret de la réforme du troisième cycle (H. Thomazeau)

Présentation de l'analyse sous forme d'un résumé annexé au CR, avec dans la colonne de gauche, les extraits du décret, et dans la colonne de droite les commentaires et interprétations.

La prise d'effet est novembre 2017.

Cela pose un problème de chevauchement de 5 ans entre l'ancienne et la nouvelle génération d'internes.

L'interne est étudiant pour les 6 ans totaux, incluant donc les deux années d'assistantat.

Il est sous autorité unique universitaire.

Tout le programme d'enseignement des spécialités est exigible pour novembre 2017.

Une commission régionale, incluant toutes les UFR de la région, régule, sous le contrôle d'un coordonnateur régional, assisté des coordonnateurs locaux (CHU).

La thèse est soutenue en fin de 4^{ème} année, sous forme d'article.

Etablissement par le coordonnateur, à la fin de la première année, en relation directe avec l'interne, d'une maquette personnalisée pour la suite de son cursus.

Difficulté de reconnaissance de la qualité des formateurs, car il y a un amalgame entre la quantité des actes effectués, qui serait synonyme de qualité.

Se pose donc le problème de la reconnaissance de membre formateur.

Le niveau 1 est caractérisé par la traumatologie et la pathologie courantes.

Un critère de quantité est très difficile à définir, car cela varie en fonction de la pathologie.

Les coordonnateurs régionaux doivent évaluer l'activité de chaque service, bien que cela ne transparaisse pas dans la loi.

L'agrément des terrains de stage repose sur la qualité pédagogique avec la présence de 2 membres formateurs, avec la quantité qui reste en filigrane.

4. Participation des Français à FORTE, et EBOT exam (M-O Gauci et H. Thomazeau)

FORTE : Harmonisation de la formation des internes européens.

Les buts principaux sont de dispenser un enseignement européen et de créer un réseau entre internes.

L'adhésion est de 10 euros par an, avec 50% de réduction si un engagement sur 5 ans est pris.

Une nation par l'intermédiaire de son CNP peut adhérer en entier pour que tous ses internes soient inclus. Une summer school est organisée pour préparer à l'examen EBOT (cours, examens blancs....)

Le CNP-SOFCOT a payé la cotisation annuelle et 3 français juniors ont été inscrits (qui étaient les lauréats juniors des trois meilleures communications du congrès SOFCOT de l'année précédente), tous pris en charge par le CNP-SOFCOT.

La valeur ajoutée est de faire front commun européen, avec un enseignement homogène.

L'examen européen (EBOT), confère une certaine légitimité, mais n'a pour l'instant pas de reconnaissance ordinaire ou universitaire, mais cette option a été proposée dans la maquette du DES actuellement en cours d'examen par le Ministère.

D'autres collèges ont également pris cette orientation.

Le CNP-SOFCOT soutient fortement cet enseignement européen et encourage les internes à s'inscrire et à s'y rendre.

Reste à considérer le rôle des enseignants français dans la participation de cet enseignement, car aucune information sur le choix des enseignants n'est connue.

Il faut une politique incitative du Collège pour que les internes y participent, mais également proposer des enseignants français.

5. Annonce dates et organisation interim-exam 2017 (D. Chauveaux)

Ce point sera reporté au bureau prochain car D. Chauveaux s'est excusé

6. Cours d'ostéosynthèse de Tours 2017 (L. Favard et P. Rosset)

Présentation du programme par H. Thomazeau, envoyé préalablement par L. Favard et P. Rosset. (Annexé en pièce jointe).

Un topo sur le damage control doit être ajouté, avec A-C. Masquelet comme orateur pressenti.

P. Adam est partant pour traiter l'enclouage, mais ce sujet est reporté à l'année prochaine en raison de difficultés d'organisation.

H. Thomazeau s'est occupé de la prise en charge des pauses café (Léo Pharma).

Se pose le problème du financement du cours (entre 15000 et 20000 euro selon les années).

Le CFCOT n'a pas les moyens isolément de soutenir le cours.

Les relations avec les industriels sont compliquées, dont certains ont des exigences de présence.

Il est retenu que les industriels sont présents pour la mise en place des matériels, et prennent les coordonnées des auditeurs.

Il n'est pas possible de pouvoir donner la parole aux industriels à des fins de présentation commerciale, à la fois car il faut une autorisation de l'ANSM (Agence Nationale de la Sécurité du Médicament), et parce le programme est trop chargé.

En revanche, ils peuvent parfaitement s'ils le souhaitent, réaliser une présentation scientifique générale, sans lien avec leurs produits.

Les demandes de financement ont été envoyées par Gilles Marcillaud et sont en attente de réponse.

7. CR examen du CFCOT de juin 2016 (A. Blamoutier)

Ce point sera reporté au bureau prochain car A. Blamoutier s'est excusé.

8. Organisation de l'examen du CFCOT de Juin 2017 : dates et jury (P. Journeau)

Les dates sont arrêtées du 12 au 15 juin 2017. La clôture des inscriptions est le 15 mars pour la réception des dossiers. A ce jour, seuls 3 membres du jury ont répondu positivement (J. Brihlaut, M. Rongièrre et S. Charosky). Restent en attente les réponses de F. Sirveaux, Th. Bauer, et P. Jouffroy. Une relance va être faite.

9. Règlement intérieur (P. Journeau)

Certaines modifications ont été envoyées et incrémentées.

Une première version du RI va être envoyée à tous les membres du Bureau pour relecture nouvelles modifications éventuelles. Il pourra ainsi être finalisé et voté lors de la prochaine réunion du 9 janvier.

10. Livre ECN (Table des matières et noms des rédacteurs) (P. Mansat)

Présentation du programme avec les auteurs pressentis.

Celui-ci est validé et adopté. P. Mansat a obtenu l'accord de tous les auteurs.

Le travail de rédaction va débuter afin que le rendu des manuscrits se fasse pour le 15 mars 2017, et la publication de l'ouvrage de référence du Collège est prévue pour la rentrée universitaire 2017.

11. Démographie des membres formateurs (F. Guoin, P. Thoreux, C. Nérot)

Une première liste est établie mais n'est pas à jour.

Il faut la croiser avec l'aide sur le terrain des coordonnateurs.

L'une des solutions serait de réinitier auprès des services, une nouvelle demande pour être membre formateur. La lettre va être envoyée à tous les services et à tous les membres pour identifier tous les membres formateurs existants dans les services.

En cas de doute, une nouvelle demande pour être membre formateur doit être faite.

Les dossiers de demande sont envoyés à Myriam qui les redistribue aux trois membres de la commission pour analyse et décision d'acceptation ou non.

12. Désignation du représentant CFCOT à Orthorisq (proposition pour E. Baulot ou L. Galois)

Laurent Galois est proposé et adoubé pour représenter le Collège à Orthorisq.

13. Examen du DESC (F. Guoin)

Le premier examen national a eu lieu en 2016 avec un CR qui avait été fait par F. Guoin lors d'un précédent bureau. En raison du succès et de l'adhésion des internes, la formule est reconduite pour l'année 2017: Mercredi 24 mai à 17h.

Celui-ci se fera sous la forme de transmission d'un ppt avec les 30 questions qui seront des QCS et non des QCM.

Il faut que les coordonnateurs inter régionaux puissent établir des QCS au sein de leur établissement pour alimenter la banque de donnée. Il faut déposer aux UFR le mode d'examen pour que l'examen soit valide (30 QCS et un article

référéncé). Il faut que chaque inter région compose un jury, et dépose les modalités de l'examen auprès du service de scolarité du 3^{ème} cycle.

14. AAOT (internes argentins) (J. Tabutin)

J. Tabutin a reçu une demande depuis l'association argentine d'orthopédie et de traumatologie pour recevoir en France des internes en fin d'internat. Il faut trouver des postes de FFI en France.

Une partie du financement est assurée par l'AAOT. Avec le recensement des services formateurs, des postes en France devraient être disponibles. Le souhait est de l'ordre de 4 postes par an.

E. Masméjean, comme représentant de l'OTSF, va étudier les possibilités de faisabilité avec toutes les pistes possibles (stagiaire, DFMS...)

12h30-13h30 : déjeuner de travail avec discussion libre.

A partir de 13h30: Réunion membres de la task force « plateforme d'enseignement à distance » : finalisation des programmes (MO. Gauci, A. Poichotte, H. Thomazeau, E. Polirsztok, B. de Billy, P. Journeau).

Prochaines réunion du CFCOT
9 janvier, 13 mars, 12 juin, 9 octobre, 11 décembre 2017
Examen du Collège : 12, 13 et 14 juin 2017